

A. Enregistrement des amendements

Amdt		Date Effectivité	Objet de la modification	Par
N°	Date			
01	27/08/21	27/08/21	Version 0	IA
02	05/05/25	05/05/25	Modification de la codification LDV-REA-01	IA

B. Liste de références

N°	Désignation du document
01	Règlement n° 05/23-UEAC-066-CM-40 du 18 juin 2024 portant adoption du Code de l'Aviation Civile des États membres de la CEMAC
02	Arrêté n° 10242 du 24 mai 2024 fixant les règles régissant les enquêtes techniques sur les accidents et les incidents d'aviation civile
03	Manuel des politiques et des procédures d'enquêtes (MAN-OPS-01)

C. Liste de diffusion

N°	Destinataire	Type de diffusion
01	Directeur	Papier /Électronique
02	Département des investigations et des analyses	Électronique
03	Département administratif, juridique, financier et logistique	Électronique
04	Département des relations publiques	Électronique
05	Personnel / Enquêteur	Électronique



A. Informations de base sur l'enquête				
Accident/Incident	Aéronef	Exploitant	Localisation	Date / Heure

Note : L'enquêteur est tenu de se référer à la documentation à jour dans l'exercice de ses missions (DOC-ORG-04)

Statut : Oui – Réalisée ; Non – Non Réalisée ; N/A – Non Applicable

Statut	N°	Actions			Observations
	01	Réception d'une notification d'occurrence d'un évènement de sécurité	<i>En cas de notification par courriel, contacter le notifiant ou l'entité à proximité du lieu d'occurrence ou concerné (ex : exploitant d'aérodrome, ...) par appel téléphonique</i> 1. Poser des questions qui aideront à déterminer si l'évènement peut faire l'objet d'une enquête par le BEA: a. Type d'aéronef, marques, propriétaire/exploitant b. Dommages aux aéronefs, aux personnes (nombre de victimes/ blessés), aux tiers c. Date/heure de l'évènement d. Composition de l'équipage (nombre et nationalités) e. Emplacement de l'aéronef (lat/long/alt) et caractéristiques géographiques du lieu, type de terrain, altitude (pour la profondeur de l'épave en mer/lac/fleuve/rivière), accessibilité, etc f. Conditions météorologiques	MAN-OPS-01, § 4.2.3 DOC-OPS-02	



CHECKLIST DES ACTIONS IMMÉDIATES APRÈS NOTIFICATION D'UN ACCIDENT OU INCIDENT

Statut	N°	Actions			Observations
			g. Risques liés au lieu d'occurrence h. Point/aéroport de départ et de destination g. Description de l'évènement h. Si l'évènement a causé des blessés et si la personne notifiant l'évènement est sur le site, lui demander de documenter avec photos / vidéos les changements que pourraient subir l'aéronef ou l'épave lors de l'extraction des blessés. i. Entités et Autorités locales présentes sur le terrain/site d'occurrence		
	02	Actions immédiates après la notification	a. Activer la Go-Team b. Informer l'équipe dirigeante du BEA c. Contacter les entités/autorités présentes sur site pour obtenir des informations complémentaires sur l'évènement (le cas échéant ; cf. item 01 du tableau) d. Se rendre au site d'occurrence pour collecter des informations visant à classifier l'évènement de sécurité (le cas échéant)	MAN-OPS-01; § 4.1.2, 4.1.3 et 4.2.3.1.1	
	03	Informations sur les marchandises dangereuses	Contacter l'exploitant concerné pour collecter des informations sur la présence des marchandises dangereuses et les passagers à bord (le cas échéant)	MAN-OPS-01; § 4.2.3.2	



CHECKLIST DES ACTIONS IMMÉDIATES APRÈS NOTIFICATION D'UN ACCIDENT OU INCIDENT

Statut	N°	Actions			Observations
	04	Évaluation initiale et classification de l'événement	Enregistrement de l'événement dans la base de données des événements de sécurité Classification de l'événement (initiale)	MAN-OPS-01; § 4.3 FOR-OPS-03	
	05	Déploiement de la Go-Team sur le terrain/site pour la collecte d'informations (le cas échéant)	1. Évaluer les risques liés au site 2. Prendre des mesures pour la protection du site 3. Collecter des preuves a. Déplacement sur le terrain b. Photographie c. Marquage d. Cartographie du site 4. Interroger/Interviewer les témoins 5. Prendre, le cas échéant, des mesures pour la garde des dossiers, la collecte des échantillons et des enregistrements 6. Rédiger les notes de terrain	MAN-OPS-01; § 4.2.3.1.1 PRO-OPS-01 LDV-OPS-02 DOC-OPS-04 FOR-OPS-02 FOR-OPS-11 FOR-OPS-13	
	06	Actions de retour du terrain/site	1. Compiler les informations factuelles collectées par la Go-Team lors du déploiement sur site 2. Revoir, le cas échéant, la classification de l'événement de sécurité (Cf. item 4 du tableau) 3. Transmettre les éléments collectés à l'équipe d'enquête constituée (le cas échéant)	MAN-OPS-01; § 4.3 FOR-OPS-03	
	07	Notification	Identifier les parties intéressées et notifier l'occurrence de l'événement de sécurité (le cas échéant)	MAN-OPS-01; § 4.6 DOC-OPS-07 DOC-OPS-01, FOR-OPS-02	



Observations

Pièces jointes :

Nom (s) et Prénom(s) /
Date et Signature